

TOURNOI BLITZ ECHIQUIER BORDELAIS

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TOURNOI

ARTICLE 1 GÉNÉRALITÉS

L'ÉCHIQUIER BORDELAIS
organize
un TOURNOI BLITZ homologué FIDE

Mercredi 30 septembre 2026

36, Rue Buhan 33000 Bordeaux
@ bordelais.echiquier@gmail.com

ARTICLE 2 RÈGLEMENTS APPLIQUÉS

- Les règles du jeu sont celles de la FFE et de la FIDE, 93ème Congrès de la FIDE Chennai (Inde), applicables depuis le 1^{er} janvier 2023
- Le tournoi est ouvert aux licenciés FFE et aux joueurs étrangers ayant un identifiant FIDE
- Les appariements se font au Système Suisse C04, version en vigueur depuis le 1^{er} février 2026
- Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait vérifier leur licence à l'heure prévue pour la clôture des inscriptions
- L'article B3 de l'annexe B « Parties en cadence Blitz » s'applique
- Le délai de forfait est de 03 minutes
- Le classement Elo pris en compte est le dernier classement Blitz (FIDE, sinon lent FIDE ou à défaut le blitz FFE) publié au 1^{er} septembre 2026

ARTICLE 3 HORAIRES

- Accueil : 14h 00 - 14h 25
- Ronde 1: 14h 30
- Ronde 2: 14h 45
- Ronde 3: 15h 00
- Ronde 4: 15h 15
- Ronde 5: 15h 30
- Ronde 6: 15h 45
- Ronde 7: 16h 00
- Ronde 8: 16h 15
- Ronde 9: 16h 30
- Remise des prix: 16h 45

ARTICLE 4 CADENCE

La cadence est de 5 minutes KO

ARTICLE 5 DROITS D'INSCRIPTIONS

Les droits d'inscriptions sont de 10 euros.

ARTICLE 6 CLASSEMENT ET DÉPARTAGES

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties.

Victoire à **1 point**, partie nulle à **½ point** et perte à **0 point**

Le départage des *ex-æquo* sera réalisé en appliquant successivement dans l'ordre les systèmes suivants:

- 1- Buchholz tronqué.
- 2- Performance.

Pour le premier départage, les deux valeurs les plus faibles sont retirées.

Les calculs des départages utilisent les départages en vigueur de la FIDE.

ARTICLE 7 PRIX

La liste des prix sera affichée au plus tard avant la ronde 5.

ARTICLE 8 ARBITRAGE

L'arbitre est Pierre LAPEYRE, Arbitre Fédéral Open, Arbitre International (C).

ARTICLE 9 DIVERS

Un joueur absent, sans en avoir notifié l'arbitre, sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Un forfait non justifié fera l'objet d'une enquête administrative. Tout abandon ou forfait non justifié sera signalé au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage.

Immédiatement après l'issue de la partie, le vainqueur (le joueur ayant les blancs en cas de nulle) saisit le résultat à la table d'enregistrement et vérifie qu'il est correctement enregistré. Pour être prise en compte, une erreur à la ronde r doit être signalée à l'arbitre, au plus tard avant la publication des appariements de la ronde $r + 2$. Passé ce délai, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement individuel ELO du joueur (4.3 - C.04.2 LA).

ARTICLE 10 ENGAGEMENT

En s'inscrivant, tous les participants s'engagent à respecter la « **Charte des joueurs et joueuses d'Echecs** » et le présent règlement.

L'organisateur,
Jean-Renaud LAGUNES



L'arbitre,
Pierre LAPEYRE

